

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

0593

N° /ARNEF/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SN

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le 08 JUN 2010

ATTESTATION DE RESPECT DES NORMES
D'EXPLOITATION FORESTIERE

Le Ministre des Forêts et de la Faune soussigné, atteste que la société **ETS ASSENE NKOU BP : 5663 Yaoundé - Cameroun**, a réalisé ses travaux d'exploitation forestière en respect des normes en vigueur au titre de l'exercice 2009, et est en règle vis-à-vis de l'essentiel de ses obligations prévues dans le cahier des charges attaché à l'UFA 10 044.

En foi de quoi la présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./.-

AMPLIATIONS :

- MINFI/PSRF
- DR/EST



NGOLLE NGOLLE Elvis